



Durée minimum pour transformer un cdd en cdi ?

Par Daniele GIL

Bonjour,

Un employeur a-t-il obligation de transformer un CDD en CDI au bout d'un certain temps ?

Je cumule des CDD sur des postes différents et pour des motifs différents depuis le mois d'Octobre 2006 jusqu'à ce jour (mon CDD actuel prend fin le 31/07/09 et était d'une durée de 18 mois, sur le motif "accroissement temporaire d'activité")

Puis-je agir auprès de mon employeur pour obtenir un CDI et ceci est-il une obligation pour lui.

Quels sont mes moyens d'action ?

Je vous remercie de votre réponse.

Cordialement,

D. GIL